

SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°198

Le Coin des Épargnants

- Le tableau économique et financier
- Les bourses ont essayé de voir la vie en rose mais ce n'est pas facile

C'est déjà hier

- Statuquo monétaire aux Etats-Unis avant l'élection présidentielle
- La politique monétaire japonaise ou l'histoire d'une fuite en avant
- La France n'a pas aimé le printemps
- La Russie face aux défis de la retraite, du pétrole et des sanctions

Le Coin de la Conjoncture

- La tentation protectionniste stigmatisée par l'OCDE
- Les entreprises françaises jouent dans la cour des grands
- La Réunion, une île jeune à fort potentiel

Le Coin des Tendances

- Le déclassement professionnel, une affaire de diplômes et de régions
- Les jours d'après le 8 novembre 2016, un scénario parmi d'autres

Le Coin du Graphique

- L'Île de France, un monde salarial à part

L'agenda économique et financier de la semaine

LE COIN DES ÉPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats 23 septembre 2016	Évolution sur 5 jours	Résultats 31 décembre 2015
CAC 40	4 488,69	+3,61%	4 637
Dow Jones	18 261,45	+0,76%	17 423
Nasdaq	5 305,75	+1,17%	5107
Daxx Allemand	10 629,97	+3,41 %	10 743
Footsie	6 909,43	+2,97 %	6 242
Euro Stoxx 50	3 032,31	+3,31 %	3 100
Nikkei	16 754,02	+1,42 %	19 033
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	0,145 %	-0,096 pt	0,993 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	-0,088 %	-0,080 pt	0,634 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	1,612 %	-0,089 pt	2,269 %
Cours de l'euro / dollars (18 heures)	1,1292	+0,66 %	1,0854
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 338,600	+2,21 %	1061
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	46,210	+0,54 %	37,570

Les bourses ont essayé de voir la vie en rose mais ce n'est pas facile

Les indices actions ont connu cette semaine une forte progression. La décision de la FED de ne pas relever les taux a contribué à ce mouvement haussier. Néanmoins, la

tendance reste incertaine du fait que le front des mauvaises nouvelles ne recule guère. L'OCDE a révisé ses prévisions de croissance pour les pays avancés. Par ailleurs, les indices PMI Markit Composite publiés vendredi sont au plus bas depuis 20 mois pour la zone euro. Il faut souligner que pour la première fois depuis 4 ans, l'indice français dépasse celui de l'Allemagne. Nul ne s'attend à un bon troisième trimestre pour la zone euro. Le taux de croissance devrait se situer autour de 0,3 %. Pour la France, ce taux devrait être de 0,2 % faisant suite à un recul de 0,1 % du PIB au deuxième trimestre. Aux Etats-Unis, le secteur industriel est toujours en décélération. Cette évolution semble donner raison à la FED de ne pas augmenter ses taux directeurs.

La semaine prochaine sera marquée par la réunion des pays producteurs de pétrole OPEP et non OPEP. Un accord de régulation de la production demeure incertain. L'Arabie saoudite serait prête à réduire la sienne si l'Iran ne l'augmente pas. Or, ce pays qui vient de revenir sur le marché des exportations pétrolières n'a guère envie de faire les frais de la surproduction actuelle.

C'EST DÉJÀ HIER

Statuquo monétaire aux États-Unis avant l'élection présidentielle

La Fed a décidé mercredi 21 septembre, de maintenir ses taux d'intérêt inchangés dans la fourchette comprise entre 0,25 % et 0,5 %). Janet Yellen est en train d'inventer la notion du statuquo de mouvement. En effet, tout en disant qu'il était prudent d'attendre, elle a pris soin de semer sa conférence de presse de petits cailloux permettant de penser que la hausse des taux est prochaine.

Ce statuquo n'est pas que politique. La Fed veut être certaine que le trou d'air américain ne se transforme pas en récession. Par ailleurs, elle prend en compte la valeur de la monnaie américaine et les taux du marché interbancaire pour les transactions en dollars. Or, le dollar a tendance à poursuivre son appréciation et les taux sont également en hausse. Dans ces conditions, afin de ne pas surenchérir, la Fed préfère temporiser. En outre, elle craint d'être à contrecourant des autres banques centrales qui n'entendent pas de sitôt abandonner les taux négatifs (BCE et Banque du Japon).

Plusieurs voix discordantes se font à nouveau entendre au sein du comité monétaire de la FED. Elles réclament une hausse des taux afin de normaliser la politique monétaire et d'éviter la constitution de bulles spéculatives.

La prochaine réunion du comité est programmée au mois de novembre mais elle aura lieu une semaine avant l'élection présidentielle ; ce qui incitera ses membres à la prudence. Le véritable rendez-vous est désormais fixé les 13 et 14 décembre prochains.

La politique monétaire japonaise ou l'histoire d'une fuite en avant

Si la Banque centrale du Japon a décidé, le mercredi 21 septembre, de laisser son principal taux directeur inchangé à -0,1 %, elle a, en revanche modifié sa politique de rachats d'actifs afin de relancer l'activité économique et l'inflation dans le pays. La Bourse de Tokyo a accueilli cette mesure positivement. Le yen s'est déprécié ; ce qui tombe à propos au regard du déficit commercial du mois de août dernier. Le solde des comptes commerciaux s'est établi à -18,7 milliards de yens (162 millions d'euros), Les exportations de marchandises à l'étranger ont diminué de 9,6 %, signant leur onzième recul mensuel d'affilé. Les exportations japonaises sont handicapées tant par le ralentissement des pays émergents que par l'appréciation du yen qui a gagné 17 % par rapport au dollar en un an. Les exportations ont baissé de 14,5 % en direction des États-Unis, mais seulement de 5,6 % en volume. Les exportations vers la Chine et les autres pays émergents d'Asie se sont repliées de près de 10 %.

Pour soulager les banques qui souffrent des taux négatifs, la Banque du Japon a notamment abandonné sa cible de monnaie centrale en faveur d'un système de « contrôle de la pente de la courbe des taux ». La banque centrale veut peser sur les taux à long terme. Elle continuera à acheter des bons du Trésor à long terme à hauteur de 80 000 milliards de yen par mois. La base monétaire de la Banque du Japon poursuivra sa progression et les taux des obligations à 10 ans devraient rester en territoire négatif ; pour mémoire, ils s'élevaient à plus de 1,8 % en 2008.

Les autorités monétaires japonaises tentent une fois de plus d'atteindre la cible des 2 % d'inflation, cible qui n'avait été que temporairement atteinte il y a déjà plus de trois ans.

Taux d'inflation au Japon en %
(source : OCDE)



La France n'a pas aimé le printemps

L'INSEE a révisé à la baisse ses résultats du premier trimestre. Le PIB n'a pas stagné mais bien reculé de 0,1 % au deuxième trimestre 2016 après avoir enregistré une hausse de 0,7 % au premier trimestre.

La consommation et l'investissement ont été en berne. Les dépenses de consommation des ménages se replient légèrement au deuxième trimestre 2016 (-0,1 % après +1,1 %), de même que la formation brute de capital fixe (FBCF) totale (-0,2 % après +1,3 %).

En tenant compte des dépenses publiques, la demande intérieure finale (hors stocks) a une contribution nulle à la croissance du PIB au deuxième trimestre 2016 (après +0,9 point au premier trimestre).

Le solde extérieur a contribué positivement à la croissance, +0,2 % contre -0,4 % au premier trimestre. En effet, les importations reculent nettement (-1,8 % après +0,2 %), quand les exportations augmentent légèrement (+0,2 % après -0,4 %).

Le comportement de stockage des entreprises contribue, de son côté, négativement à la croissance : -0,7 point, après -0,1 point au premier trimestre.

Un pouvoir d'achat en toute petite hausse

Le pouvoir d'achat des ménages a augmenté de 0,2 % au deuxième trimestre. En termes nominaux, le revenu disponible brut (RDB) des ménages ralentit au deuxième trimestre (+0,3 % après +0,5 %), surtout du fait du ralentissement de la masse salariale reçue par les ménages (+0,4 % après +0,8 %).

Les ménages en mode fournis

Les ménages ont mis de l'argent de côté au cours du deuxième trimestre. Le taux d'épargne est ainsi passé de 14,5 à 14,8 % du revenu disponible brut. Le taux d'épargne financière s'est élevé à 5,8 % contre 5,7 %. Les Français semblent toujours très circonspects face à l'évolution de la conjoncture économique. Ils doutent de la reprise comme de la diminution du chômage.

Le taux de marge des entreprises en recul

Au deuxième trimestre 2016, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) diminue un peu, de 32,1 % à 31,7 %. La productivité apparente du travail, en phase avec la valeur ajoutée et le rebond du prix du pétrole qui dégrade les termes de l'échange, se contracte. En revanche, la réduction des cotisations familiales depuis avril, dans le cadre du Pacte de responsabilité et de solidarité, atténue la baisse du taux de marge.

Les entreprises demeurent très sensibles à l'évolution des prix pétroliers. Les chefs d'entreprise après avoir repris le chemin de l'investissement au premier trimestre semblent renouer avec la prudence.

Un déficit public en réduction

Au deuxième trimestre 2016, le besoin de financement des administrations publiques (APU) diminue de 0,2 point de PIB, atteignant 3,2 % du PIB (après 3,4 %). Les recettes des ventes des fréquences 4G contribuent à réduire ce déficit à hauteur de 0,1 point de PIB. Les recettes ont progressé de 0,6 % au deuxième trimestre après - 0,1 % grâce au dynamisme de l'impôt sur les sociétés. Les dépenses publiques n'ont augmenté que de 0,2 % après une progression de 0,9 % au 1^{er} trimestre imputable au financement de l'Union européenne.

La Russie face aux défis de la retraite, du pétrole et des sanctions

Avec 53 % des voix et 76 % des sièges à la Douma, le Parti « Russie unie », le parti de Vladimir Poutine, a remporté, sans surprise, les élections législatives du 18 septembre dernier. Ces élections se sont déroulées dans un contexte économique complexe. Après près de deux ans de crise, la Russie serait sur le chemin du retour à la croissance. Dans un climat très nationaliste, les électeurs ont plébiscité le pouvoir en place.

Au deuxième trimestre 2016, le PIB russe ne s'est contracté que de 0,6 % sur un an contre 1,2 % au premier trimestre et 3 % l'année dernière.

Des signes de reprise apparaissent dans l'industrie (production en hausse de +0,6 % en rythme annuel contre -5,5 % il y a un an). Les secteurs extractifs et alimentaires connaissent une évolution favorable. Mais, les ventes au détail ne se sont pas encore stabilisées, elles ont ainsi reculé de 6,1 % en mai. La consommation devrait rebondir car la baisse des salaires réels s'estompe (-0,5 % en mai contre -9,2 % il y a un an). En mai dernier, les prix n'ont augmenté que de 6,9 % quand l'inflation était de plus de 15 % au deuxième trimestre 2015.

Autre point positif pour l'économie russe, la banque centrale a pu abaisser son taux directeur à 10,5 % en baisse de 50 points de base. A ce taux, l'accès au crédit est difficile ; ce qui pèse fortement sur l'investissement. La reprise de ce dernier n'est attendue qu'en 2017.

En raison des faibles prix du pétrole et des élections législatives, le déficit budgétaire s'est accru au cours du premier semestre pour atteindre 4 % du PIB soit une hausse de près de 60 %. Les recettes publiques ont diminué de plus de 13 % en liaison avec la chute des recettes issues du pétrole et du gaz (-30 %). Ces recettes ne représentent plus que 36 % des recettes totales contre près de la moitié entre 2009 et 2014.

Le Gouvernement n'a réduit les dépenses que de 2,8 % quand l'objectif était de 10 %. L'armée a dû accepter une forte contraction de ses dépenses, (baisse de 24 % des dépenses) mais, dans le même temps, les dépenses de retraite ont progressé de 22 % en dépit d'une revalorisation de seulement 4 %, soit un rythme bien inférieur à la hausse des prix à la consommation. Plus de 33 % des dépenses du gouvernement fédéral a été consacrée au financement du déficit du fonds de retraite (contre 27 % sur l'ensemble de l'exercice 2015). Le taux de dépendance devrait fortement se dégrader d'ici 2050. Le ratio des plus de 65 ans aux actifs (de 15 ans et plus) était de 19,1 % en 2015 contre 17,7 % en 2010. Il pourrait atteindre, selon l'ONU, 22,8 % en 2020 et 34,1% d'ici 2050.

Pour éviter un accroissement sensible de l'endettement et limiter le déficit de l'ensemble des administrations publiques à moins de 4,5 % du PIB, les autorités russes n'ont pas d'autres solutions que de puiser dans le fonds de réserve dont le montant est passé en un an de 76 à 38 milliards de dollars (de mai 2015 à mai 2016). La Russie a été, malgré les sanctions européennes et américaines, en capacité de placer près de 2 milliards de dollars en obligations à un taux de 4,75 %. Pour autant, au rythme actuel des déficits, les fonds souverains pourraient être asséchés d'ici la fin de 2017. De ce fait, les marges de manœuvre commencent à se réduire d'autant qu'au vu des derniers événements en Syrie, la détente entre la Russie et les États-Unis n'est pas encore à l'ordre du jour.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

La tentation protectionniste stigmatisée par l'OCDE

Dans ses dernières « Perspectives » paru cette semaine, l'OCDE considère que la croissance de l'économie mondiale patine. L'organisation a revu à la baisse ses prévisions de croissance. Au-delà du risque du piège de la croissance molle, c'est les tentations protectionnistes qui inquiètent les économistes du Château de la Muette.

Selon les prévisions de l'OCDE, la croissance de l'économie mondiale sera de 2,9 % cette année et de 3,2 % en 2017, soit un taux bien inférieur aux moyennes de long terme qui se situent autour de 3,75 %.

Pour les États-Unis, l'organisation considère que la faiblesse de l'investissement amputera la croissance de plusieurs dixièmes de point. Elle ne devrait être que de 1,4 % en 2016. En 2017, un léger mieux est attendu avec un taux de 2,1 %.

La croissance de la zone euro devrait atteindre 1.5 % en 2016 et 1.4 % en 2017. En Allemagne, elle devrait être de 1,8 % en 2016 et de 1.5 % en 2017 et, en 2016 et 2017, de 1,3 % en France et de 0,8 % en Italie. L'OCDE prévoit un ralentissement de l'économie britannique. Le taux de croissance devrait revenir en-dessous de 2 % (1,8 %). Pour 2017, le taux de croissance ne serait plus que de 1 %.

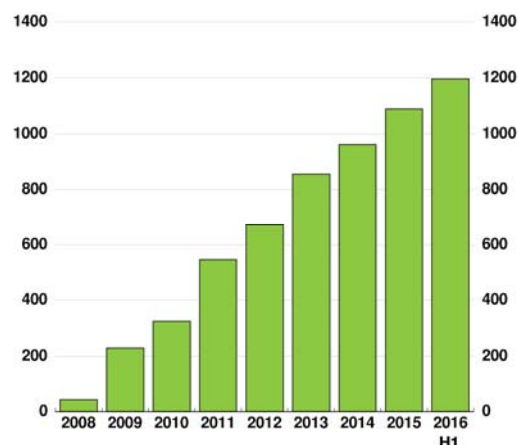
Au Japon, l'OCDE ne croit pas à la reprise. La stagnation perdurerait avec un taux de croissance de 0.6 % en 2016 et de 0.7 % en 2017.

La croissance de la Chine devrait être de 6,5 % en 2016 et de 6,2 % en 2017. L'Inde devrait continuer sur sa lancée avec un taux de 7,4 % en 2016 et de 7,5 % en 2017. L'OCDE à la différence d'autres instituts de conjoncture ne voit pas de sortie de récession pour le Brésil qui verrait son PIB se contracter de 3,3 % cette année et de 0,3 % de plus en 2017.

Si depuis la Seconde Guerre Mondiale, la progression du PIB mondial a été tirée par celle des échanges dans un contexte de libéralisation, ce lien tend à disparaître depuis 2008. Ces dernières années, le taux de croissance du commerce mondial a diminué de moitié par rapport à la période pré-crise. Il a encore décliné ces derniers trimestres, avec une faible progression des échanges concentrés en Asie. Des facteurs d'ordre conjoncturel expliquent en partie cette rupture mais il y a également des facteurs plus structurels. La phase de mondialisation amorcée dans les années 80 touche à sa fin. Les pays émergents cessent de n'être que des pays ateliers ; ils privilégient désormais la demande intérieure. Par ailleurs, l'augmentation des niveaux de vie entraîne une modification des habitudes de consommation se traduisant par la montée en puissance des services au détriment des biens.

Mais, au-delà des facteurs de modification des modes de développement, l'OCDE met l'accent sur « la régression de l'ouverture des marchés mondiaux aux échanges ». La Chef économiste de l'OCDE, Catherine Mann, souligne que « si la faiblesse de la demande contribue assurément au ralentissement des échanges, l'absence de soutien politique en faveur de politiques commerciales dont les bienfaits pourraient être largement partagés est très préoccupante ».

Évolution du nombre de mesures prises par les pays du G20 allant à l'encontre du libre-échange



Source : OCDE

L'organisation internationale met également en garde contre les taux d'intérêt exceptionnellement bas – voire négatifs qui faussent le fonctionnement des marchés de capitaux et accentuent les risques à l'échelle du système financier dans son ensemble. Elle craint en cas de correction des prix des actifs des mouvements financiers violents qui pourraient mettre en difficulté des investisseurs.

Comme le FMI, l'OCDE réclame que les États sollicitent moins la politique monétaire et mettent en œuvre des politiques budgétaires et structurelles plus actives.

Les entreprises françaises jouent dans la cour des grands

Si La France souffre d'un manque d'entreprises de taille intermédiaire, en revanche, elle possède un grand nombre de groupes dits multinationaux. Dans les 100 plus grandes entreprises mondiales classées par leur chiffre d'affaires, 8 sont françaises (Total, Axa, BNP Paribas, Société Générale, Groupe Carrefour, Crédit Agricole, Électricité de France et Engie). Dans les 300 premières figurent 20 entreprises françaises.

Les grandes entreprises nationales sont fortement présentes à l'international tant au niveau de la commercialisation qu'au niveau de la production.

En 2013, les groupes français multinationaux (hors secteur bancaire) contrôlaient ainsi 37 000 filiales à l'étranger. La majorité du chiffre d'affaires de ces entreprises (53 %) est réalisée à l'étranger. 55 % de leurs effectifs, soit 5,4 millions de salariés travaillent en-dehors du territoire national. 38 % de ces derniers travaillent dans un pays de l'Union européenne (UE), en premier lieu au Royaume-Uni, en Allemagne et en Espagne.

Les grands groupes restent les vecteurs essentiels du déploiement international, comptant à eux seuls 84 % du chiffre d'affaires et 80 % des effectifs à l'étranger. Les groupes de taille intermédiaire réalisent 15 % du chiffre d'affaires et emploient 17 % de leurs salariés à l'étranger. Les PME ne représentent que 3 % des effectifs et un peu moins de 2 % du chiffre d'affaires à l'étranger.

La moitié des groupes français multinationaux est implantée dans au moins 3 pays. La moitié des grands groupes l'est dans au moins 17 pays. Avec 2,1 millions de salariés, soit 38 % des effectifs, l'Union européenne (UE), hors France, reste la première zone d'implantation des groupes français multinationaux. Le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Espagne regroupent à eux seuls plus d'un million de salariés (respectivement 370 000 au Royaume-Uni, 352 000 en Allemagne et 304 000 en Espagne). Derrière l'UE, les Bric (Brésil, Russie, Inde, Chine) et les États-Unis arrivent en deuxième et troisième positions, avec respectivement 24 % et 11 % des effectifs.

Entre 2012 et 2013, le nombre d'emplois à l'étranger des groupes français multinationaux s'est accru de 90 000. Cette progression est bien moindre que celle des années précédentes. Pour la première fois, entre 2012 et 2013, les groupes

français multinationaux ont d'ailleurs davantage accru leur emploi en France (+ 130 000) qu'à l'étranger.

Hors UE, entre 2012 et 2013, les effectifs ont particulièrement progressé aux États-Unis (+ 36 000 salariés), mais aussi en Russie (+ 21 000), en Inde (+ 19 000) et au Brésil (+ 12 000). A contrario, les effectifs en Chine se sont contractés (- 27 000).

En 2013, 39 % des salariés des groupes français multinationaux qui travaillent à l'étranger sont employés dans des filiales industrielles et 57 % dans les activités tertiaires (22 % dans le commerce et 35 % dans les services). L'Allemagne est le pays où les implantations françaises sont les plus orientées vers l'industrie : 53 % des salariés des groupes français y travaillent dans des filiales industrielles. En Roumanie ou en République tchèque, 52 % des salariés des groupes français travaillent également dans l'industrie.

Au Brésil, l'emploi des implantations françaises se concentre particulièrement dans les activités tertiaires (71 %) et notamment dans le commerce. La part de salariés des groupes français travaillant dans le tertiaire est également élevée en Inde (64 %) et aux États-Unis (62 %). Les implantations françaises sont davantage orientées vers l'industrie en Chine et en Russie, ce secteur employant respectivement 43 % et 42 % des salariés des groupes français.

Au Royaume-Uni ou en Allemagne, les salariés des groupes français ne représentent que 1 % de l'emploi salarié total. Ce poids est le plus élevé dans les pays frontaliers et dans ceux les moins peuplés. Il s'élève à 8 % au Luxembourg et à 3 % en Belgique. L'Île Maurice est le troisième pays ayant la proportion d'emploi de groupes français la plus importante. Cette part représente 2 % de l'emploi salarié de ce pays.

En 2013, les groupes français multinationaux ont réalisé 58 milliards d'euros d'investissements corporels hors de France, soit 5 % de leur chiffre d'affaires consolidé à l'étranger. Les groupes effectuent 63 % de leurs investissements à l'étranger hors UE, soit 36,5 milliards d'euros.

20 pays captent à eux seuls 44,2 milliards d'euros d'investissements corporels, soit plus des trois quarts des investissements des groupes multinationaux à l'étranger. Ces 20 pays sont aussi bien dans l'UE qu'en dehors. Comme en 2012, les investissements restent les plus importants aux États-Unis (4,7 milliards), mais l'écart s'est fortement réduit avec le Royaume-Uni, deuxième pays receveur en 2013 (4,6 milliards).

La Réunion, une île jeune à fort potentiel

Dans le débat économique français, il est rarement fait mention des départements et régions l'Outre-Mer qui pourtant comptent plus de 1,6 million d'habitants (plus de 2 millions en prenant les collectivités d'outre-mer sur un total de 66,6 millions d'habitants). Placés en lisière de régions à forte croissance ou à fort potentiel (Océan Indien, Caraïbes, Océan Pacifique), dotés de larges zones maritimes, ces territoires

demeurent méconnus. Les problèmes sociaux récurrents (chômage, pauvreté, prix chers) et les déséquilibres commerciaux font oublier que leur potentiel de croissance est important.

À l'exception de la Guyane, tous les départements et collectivités d'outre-mer sont des îles. À l'insularité s'ajoute l'éloignement ; ce qui peut constituer un frein pour le développement économique. Les départements d'outre-mer en tant que régions ultrapériphériques font partis de l'Union européenne en bénéficiant de règles spécifiques. De ce fait, les relations avec l'Europe et la métropole sont favorisées au détriment, dans un certain nombre de cas, des relations avec les États voisins. Du fait de marchés de taille réduite, de l'insularité et de l'éloignement, avec une faible concurrence en matière de distribution, le débat sur la vie chère est au cœur des préoccupations des ultra-marins. Figurent également les questions de la formation et des débouchés économiques.

Comme les autres régions d'Outre-Mer, La Réunion a été confrontée avec retard à la crise de 2008/2009. L'île a été plus touchée par le ralentissement de 2011/2012. Le retournement est intervenu en 2015 avec une amélioration de la situation de l'emploi et une augmentation des revenus. Néanmoins, une dégradation a été constatée en début d'année avec une nouvelle augmentation du chômage qui a atteint un point haut au mois de février 2016 avec plus de 138 000 demandeurs d'emploi.

La Réunion, une île jeune en plein océan indien

Au sein de l'Outre-mer, La Réunion est la région la plus peuplée. Tête de Pont française dans l'Océan Indien entre l'Afrique et l'Asie, cette île qui a souffert à la fin du 19^{ème} siècle du percement du Canal de Suez est en plein repositionnement avec le décollage de l'Asie et plus récemment de l'Afrique Subsaharienne. Autrefois à l'écart des grands mouvements commerciaux, elle tente de valoriser son fort potentiel touristique, le haut niveau de formation de ses actifs et la bonne qualité de ses infrastructures. L'engagement de travaux d'importance au niveau du Port et la réalisation de la Nouvelle Route du Littoral devraient renforcer les atouts de la Réunion qui, d'autre part, met en avant son melting-pot.

D'un territoire, près de quatre fois plus petit que la Corse, 2 520 kilomètres carrés contre 8 680 kilomètres carrés pour la Corse, La Réunion bénéficie d'une forte vitalité démographique qui contribue, depuis plusieurs années, au dynamisme de la consommation et à la croissance économique. Avec la Guyane et Mayotte, La Réunion est la région française qui connaît la plus forte progression démographique. La population réunionnaise s'élève à plus de 843 000 habitants. Elle a, en 30 ans, augmenté de plus de 300 000 habitants. Un processus de ralentissement de la croissance s'est néanmoins engagé depuis 2009. Le taux de progression est passé de plus de 1,5 % par an à 0,5 % par an (ce qui correspond au taux national), preuve que l'île n'échappe pas au processus de vieillissement général. Si le solde naturel de La Réunion reste positif, en revanche, son solde migratoire est négatif depuis 2009 (-0,6 % en moyenne entre 2008 et 2015).

Ces dernières années, l'espérance de vie des femmes et des hommes de La Réunion s'est rapprochée de la moyenne nationale (respectivement 83,7 et 77,1 ans contre 85,4 et 79,3). Un effort sanitaire important a été réalisé à partir des années 60 qui a permis de rattraper le retard en matière de mortalité infantile.

Malgré le tassement de la croissance démographique, en 2030, la population de la Réunion devrait dépasser le million d'habitants. L'île restera un des départements les plus jeunes de France. En 2060, les plus de 60 ans représenteront près de 26 % de la population contre 31 % en France métropolitaine.

Du fait de la superficie réduite et du caractère volcanique de l'île, la population se concentre dans quelques villes. La Réunion est la 4ème région de France en termes de densité de population (334 habitants au km²). Elle se situe derrière l'Île-de-France, Mayotte et la Martinique. En prenant en compte les territoires montagneux et volcanique, La Réunion connaît de très forte densité de population au sein de ses principales agglomérations (plus de 900 habitants par kilomètres carrés).

L'économie réunionnaise, une économie tertiaire un peu trop administrée

Comme dans presque toutes les îles, l'économie de La Réunion repose essentiellement sur les services (85 % de la valeur ajoutée contre 78 % pour la France métropolitaine). Même si son poids est modeste, 2,5 % de la valeur ajoutée, le tourisme génère des revenus extérieurs et contribue à alimenter d'autres secteurs d'activités comme le bâtiment. À ce titre, le BTP qui a enregistré une forte croissance au début des années 2000 s'est replié. Il est passé de 9,7 % de la valeur ajoutée en 2007 à 6,6 % en 2014. Le recul du tourisme avec l'épidémie du Chikungunya, en 2006, a également touché le secteur de la construction. Le ralentissement des investissements publics s'est fait également ressentir. Avec la Nouvelle Route du Littoral, un regain est attendu.

L'industrie représente 2,5 % de la valeur ajoutée et l'agriculture 1,4 %. Leur poids respectif a également reculé depuis le début du siècle.

Comme cela est traditionnel au niveau des îles et en outre-mer, les services non-marchands représentent un poids économique important, plus de 37 % de la valeur ajoutée à La Réunion contre 22,5 % en métropole. La fonction publique emploie plus de 84 000 personnes. Les collectivités territoriales sont responsables de plus de la moitié des emplois publics, l'État 38 % (dont les trois quarts dans l'éducation nationale). La part des contrats aidés représentent 11 % des emplois (2 % au niveau national).

La Réunion entre l'embellie et les doutes

La Réunion a connu une forte croissance dans les années 2000. En une dizaine d'années, le PIB s'est accru de plus de 40 %. Deux périodes peuvent être distinguées

: jusqu'en 2007 où le taux de croissance réel moyen était supérieur à 4 %. Après 2007, la croissance tend à se tasser. Le PIB s'est contracté de 3 % en 2009. Après une reprise en 2011, la croissance est restée faible en 2012 et 2013. L'activité semble s'être ressaisie à partir de 2014 avec une croissance qui tourne autour de 3 %. La Réunion fait nettement mieux que la métropole ainsi que la Martinique et la Guadeloupe. De 2004 à 2014, le taux de croissance de la Réunion est, en réel, de 2%.

Le PIB par habitant était, en 2015, de 21 400 euros contre 32 200 euros pour la moyenne nationale. Le PIB par habitant réunionnais représente 63 % du PIB par habitant national en 2014 contre 50 % en 2000. Il reste inférieur à celui enregistré en Martinique, en Nouvelle Calédonie ou à Saint Pierre et Miquelon.

Une croissance soutenue par une consommation dynamique

Lors de ces dix dernières années, la consommation s'est accrue de 40 % à la Réunion (croissance annuelle de 3,6 %). Les ménages profitent de la baisse des taux d'intérêt pour souscrire des nouveaux crédits ce qui favorise la consommation et les dépenses d'investissement en logement.

L'investissement en hausse grâce au BTP

Depuis 2004, l'investissement a connu, de son côté, une croissance de 77 % (croissance annuelle de 5,9 %). Ce dernier est porté par la loi de programme pour l'Outre-Mer et par la réalisation de la nouvelle route littorale.

Un fort déséquilibre commercial

Comme pour toutes les îles, le commerce extérieur est fortement déséquilibré. Le taux de couverture des échanges est de 6,3 %. La Réunion dépend des approvisionnements en biens et en matières premières d'où un déficit commercial structurel. Il faut néanmoins souligner que le taux d'importation par rapport au PIB est de 28,4 %, soit un taux relativement faible au regard des taux constatés au sein d'autres îles voisines (63 % îles Fidji, 63 % à Maurice).

La métropole assure un peu moins de 60 % des importations de La Réunion. Les autres pays européens représentent 13,5 %. Sinon, figurent également parmi ses principaux fournisseurs, la Chine, l'île Maurice, l'Afrique du Sud et Madagascar.

Près de 60 % des exportations sont constituées de produits alimentaires dont plus de 48 % proviennent de l'industrie sucrière. Les produits de la pêche constituent la deuxième ressource d'exportation. Le sucre réunionnais est exporté en France, en Espagne, en Allemagne et au Royaume-Uni. Le rhum est acheté à plus de 85 % par la France métropolitaine. La France métropolitaine absorbe plus de 36 % des

exportations de La Réunion. Arrivent loin derrière le Vietnam, Madagascar, le Japon et les États-Unis.

L'emploi, le paradoxe de La Réunion

Le nombre d'emplois s'élève à plus de 267 000. Il a progressé de 10 000 depuis 2001 mais son accroissement ne permet pas de compenser l'augmentation assez rapide de la population active. Le paradoxe de La Réunion s'est d'être, tout à la fois, une des régions les plus dynamiques en matière de création d'emplois mais aussi une de celles où le taux de chômage est très élevé. Il atteint plus de 24 % de la population active contre 9,9 % pour la métropole. En 2015, pour la première année depuis la crise de 2008/2009, une diminution a été enregistrée. Néanmoins, la hausse a repris à la fin de l'année avec un pic intervenu au mois de janvier 2016. Le taux d'emploi est de 47 % contre 64,3 % pour la métropole.

Cette situation est liée à la jeunesse de la population et à la progression du taux d'activité en particulier féminine avec un phénomène de rattrapage par rapport à la métropole. Le taux d'activité de LA Réunion reste néanmoins relativement faible 62,6 % contre 70 % en métropole. Le taux d'activité des femmes est de 56,5 % contre 67,5 % en métropole. Le taux de chômage est très préoccupant. Plus d'un jeune de moins de 25 ans, actif, sur deux est à la recherche d'un travail quand en métropole le taux de chômage des jeunes est de 23,7 %.

Depuis 2007, l'emploi non-salarié connaît une forte progression, + 4 % par an, quand l'emploi salarié ne progresse que de 1 %. Mais, il faut souligner que 90 % des emplois à la Réunion sont des emplois salariés comme en métropole. Du fait de la montée en puissance des dispositifs fiscaux Girardin, le secteur de la construction a été fortement créateur d'emplois entre 2000 et 2007. Depuis, il a été, comme en métropole, fortement destructeur d'emplois. Néanmoins, à partir de 2014, avec la Nouvelle Route du Littoral, les travaux publics augmentent leur nombre d'emplois. Depuis deux ans, ce sont les services marchands qui sont responsables de la création d'emplois.

La question lancinante des revenus et des inégalités

La moitié des foyers fiscaux déclarent un revenu annuel inférieur à 10 000 euros contre un quart au niveau national. Trois quarts des foyers fiscaux ne sont pas redevables de l'impôt sur le revenu contre 50 % pour l'ensemble de la France.

Comme dans l'ensemble des DOM, les inégalités de revenus sont beaucoup plus importantes qu'en métropole. Depuis 2013, les revenus des ménages sont de nouveau orientés à la hausse. Ils progressent légèrement plus vite que la moyenne nationale.

La problématique des retraites

Même si la Réunion est une région jeune, elle n'en est pas moins confrontée à la question des retraites. En effet, plus du quart (27 %) de la population retraitée, 119 500

personnes en 2012, reçoivent le minimum vieillesse quand ce taux est de 3 % en France métropolitaine. Les retraités du secteur agricole doivent faire face à une situation très difficile. La quasi-totalité des 15 000 retraités agricoles vit en-dessous du seuil de pauvreté et 64 % touchent moins que le RSA (524 euros par mois). 25 % toucheraient même moins de 100 euros par mois. D'ici 2040, la population retraités à la Réunion augmentera rapidement pour représenter un quart de la population contre 15 % en 2015.

Un positionnement économique à affirmer

La Réunion doit définir un mode de croissance compatible avec l'insularité en prenant en compte l'évolution de la zone géographique où elle est située. Avec le décollage de l'Afrique Subsaharienne et de Madagascar en particulier, avec le repositionnement de l'Île Maurice, La Réunion, grâce à ses atouts, peut continuer à enregistrer un fort taux de croissance. Elle bénéficie d'une main d'œuvre bien formée qui est certes plus chère que celle des pays voisins mais sa productivité est supérieure. Les autorités doivent tenter à cette fin d'éviter l'émigration des meilleurs éléments vers la métropole et de développer des secteurs à forte valeur ajoutée. Les autorités de l'Île Maurice, conscientes que le tourisme ne saurait suffire pour assurer un développement équilibré et pérenne, jouent une diversification ciblée de leur économie. Elles ont ainsi favorisé l'émergence d'un pôle financier et assurantiel afin de jouer le rôle de passerelle. Elles mettent également l'accent sur les nouvelles technologies (information, biotechnologies en particulier). Par ailleurs, Maurice souhaite retrouver son rôle en tant que port franc de l'Océan Indien.

Le tourisme réunionnais en plein repositionnement

L'industrie touristique réunionnaise compte près de 4 700 entreprises employant 13 000 personnes soit près de 7 % des effectifs salariés. Les dépenses des touristes extérieurs ne représentent que 1,9 % du PIB en 2013, mais elles sont néanmoins la première source d'exportation de La Réunion.

La fréquentation touristique de La Réunion a connu une forte croissance dans les années 90, avec une hausse annuelle du nombre de touristes extérieurs de 7,9 % en moyenne entre 1990 et 2000. Depuis, la fréquentation stagne autour de 400 000 touristes ce qui est peu au regard du potentiel. La crise sanitaire liée à l'épidémie du chikungunya en 2006 et les attaques de requins ont nui à l'image de l'île. Les touristes affinitaires (qui viennent rendre visite à leur famille ou à des amis) constituent la première origine des touristes de La Réunion (près de 50 % de la fréquentation). La destination Réunion est fortement dépendante du marché métropolitain (81 % des touristes extérieurs), qui stagne depuis plusieurs années pour les destinations lointaines. Les professionnels du tourisme de la Réunion essaient de promouvoir l'île sur le marché européen, le marché sud-africain et sur les nouveaux marchés (Chine ou Inde), via l'île Maurice.

La Réunion un hub pour les navires

La Réunion tente comme Maurice de capter une partie du trafic maritime qui transite dans l'Océan Indien. Des investissements importants ont été réalisés à Port Réunion pour pouvoir accueillir un plus grand nombre de navires du fait de la décision de CMA-CGM de choisir, depuis le 1^{er} janvier 2016, ce port comme hub pour ses navires en direction de l'Asie et de l'Afrique. En nombre d'unités de chargement manutentionnées, le volume a déjà progressé de 32 %.

LE COIN DES TENDANCES

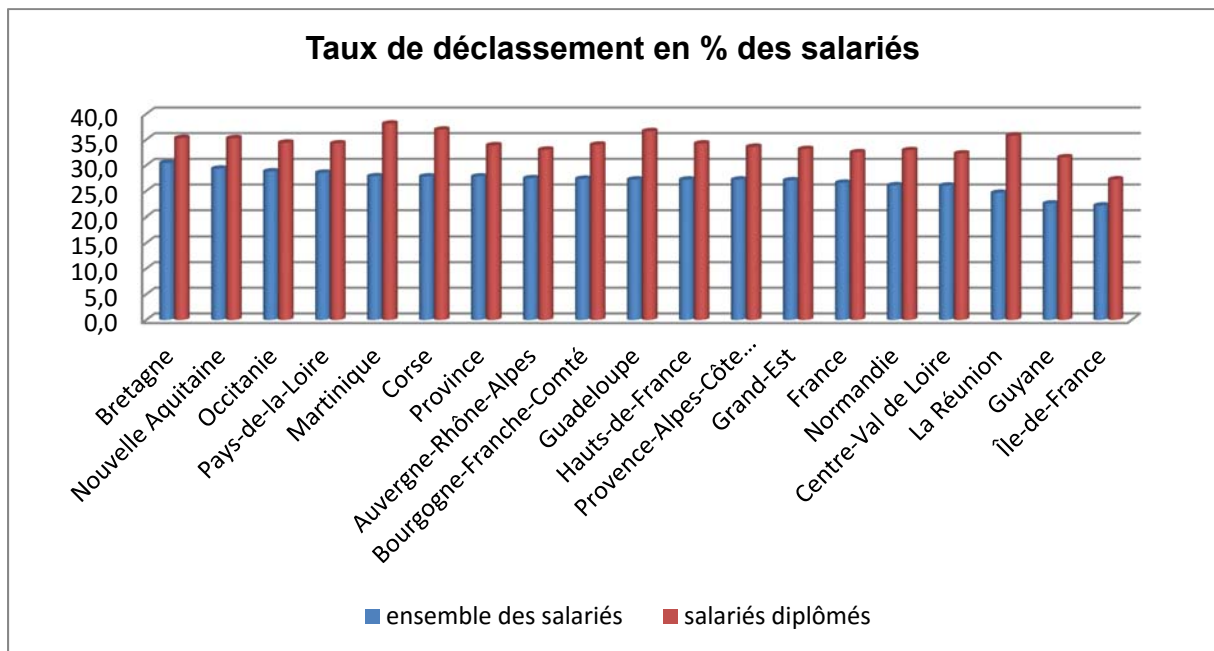
Le déclassement professionnel, une affaire de diplômes et de régions !

Le terme « déclassement » désigne la situation de personnes qui occupent un emploi pour lequel elles possèdent un niveau de formation supérieur à celui qui est normalement requis. Ainsi, un diplômé de l'enseignement supérieur, occupant une fonction d'employé non qualifié ou d'ouvrier, sera considéré en situation de déclassement. Il y a le déclassement subi par l'absence d'emplois répondant aux qualifications des personnes concernées ; il y a aussi un déclassement voulu. Cela peut être le cas d'actifs qui souhaitent maîtriser leurs horaires ou qui veulent profiter des avantages générés par certains emplois même si leurs diplômes leur permettraient d'accéder à des emplois plus qualifiés. Cette situation concerne en premier lieu la fonction publique mais aussi les grandes entreprises.

L'analyse statistique du déclassement doit prendre en compte les diplômes. En effet, un non-diplômé ne peut pas être en situation de déclassement. De ce fait, un territoire ayant un faible nombre de diplômés sera moins concerné par la problématique du déclassement sans pour autant que cela prouve que la situation sociale y est favorable.

Sans surprise, c'est en Île-de-France où le nombre de salariés est le plus faible, 22,1 % pour une moyenne nationale de 26,6 %. Le taux le plus élevé est enregistré en Bretagne (30 %). En ne s'intéressant qu'aux seuls diplômés, 32,5 % d'entre eux sont en situation de déclassement. Ce taux est de 27,2 % en Île-de-France mais atteint près de 35 % au sein des départements d'Outre-Mer (38,1 % en Martinique, 36,6 en Guadeloupe et 35,8 % à La Réunion) ou en Corse (36,9 %). Dans ces régions, les débouchés pour les diplômés sont plus rares que dans les grandes métropoles du continent. En province, le déclassement concerne avant tout les femmes. 56 % des diplômées de l'enseignement supérieur sont dans cette situation contre 45,7 % des hommes.

Par ailleurs, depuis quinze ans, le déclassement a fortement progressé en France, plus de 10 points de 1999 à 2012. C'est la conjonction de la crise et du nombre croissant de diplômés.



Salariés pris en compte de 15 à 65 ans
Source INSEE – 2012

Les jours d'après le 8 novembre 2016, un scénario parmi d'autres

Le 8 novembre 2016, à la stupeur générale, Donald Trump arrive en tête à l'élection présidentielle américaine. In extremis, il a rallié à sa cause plusieurs États qui votaient traditionnellement démocrates mais composés de cols bleus et de petits cols blancs. La Floride, avec ses retraités, a également basculé. Le vote ressemble à celui qui est intervenu le 23 juin dernier lors du référendum britannique du Brexit.

Contrairement à ce qui était prévu, les deux petits candidats, Gary Johnson pour le Parti libertarien et Jill Stein pour les écologistes, ont pris des voix à Hillary Clinton qui a, en outre, pâti de ses mauvaises interventions lors des débats télévisés dont le premier a eu lieu le 26 septembre.

L'annonce de la victoire de Donald Trump crée une onde de choc planétaire provoquant la chute des marchés financiers et celle du dollar d'autant plus que le nouveau Président a confirmé son intention de sortir les États-Unis de l'Organisation Mondiale du Commerce et d'arrêter toute immigration d'origine musulmane.

Plusieurs commentateurs américains et étrangers s'interrogent sur les moyens d'empêcher l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche. Il est ainsi évoqué la possibilité pour les grands électeurs qui se réunissent dans chacun des États pour élire officiellement le président et le vice-président des États-Unis de ne pas voter pour le candidat dont ils étaient les représentants. Les grands électeurs peuvent changer d'avis mais cela est rarissime. Ainsi, entre 1788 et 2000, sur les 17 000 grands électeurs successifs, 156 n'ont pas respecté le mandat confié par les électeurs de leur État et ont voté pour un autre candidat. Néanmoins, le respect du résultat des urnes

semble l'emporter d'autant plus qu'Hillary Clinton, très fatiguée par de nombreux mois de campagne, a reconnu très rapidement la victoire de son adversaire. Barak Obama, les traits tirés, a été contraint de féliciter le futur 45^{ème} Président des États-Unis. Il a indiqué que ses équipes prépareraient avec celles de Donald Trump la transition.

Donald Trump bénéficie, de plus, de l'appui, des deux chambres du Congrès dont le renouvellement intervenu au moment de l'élection présidentielle a conforté le poids du Parti Républicain. Ce dernier entend entourer le nouveau Président de collaborateurs issus des anciennes équipes de George Bush junior afin d'éviter la multiplication des dérapages.

Si Vladimir Poutine s'est félicité de l'élection de Donald Trump, la Chine a fait savoir qu'elle répliquera immédiatement aux mesures protectionnistes américaines et qu'elle interviendra pour éviter une appréciation du yuan. En outre, le Gouvernement chinois a indiqué qu'il pourrait cesser d'acquiescer des bons du Trésor américain.

Pour l'Europe, l'élection de Donald Trump entraîne l'arrêt définitif du traité transatlantique, négociation déjà mise à mal par la position française. Les dernières déclarations du nouveau Président en vertu desquelles l'Europe devrait payer toutes les dépenses engagées par les États-Unis sur son continent mais aussi au Moyen-Orient a donné lieu à des protestations dans de nombreuses capitales. En revanche, les dirigeants des partis nationalistes considèrent qu'une nouvelle révolution conservatrice s'ouvre.... Néanmoins, des contacts sont pris entre l'équipe de Donald Trump et les chancelleries européennes afin de pouvoir analyser leurs intentions réelles avant l'investiture officielle qui est prévue le vendredi 20 janvier 2017.

Le Président mexicain affirme dès le 10 novembre qu'il refusera de payer le mur qu'entend réaliser Donald Trump. Il propose aux dirigeants d'Amérique centrale et d'Amérique latine de créer une Communauté soudée afin de s'affranchir des États-Unis et de pouvoir peser sur les décisions de la Maison Blanche.

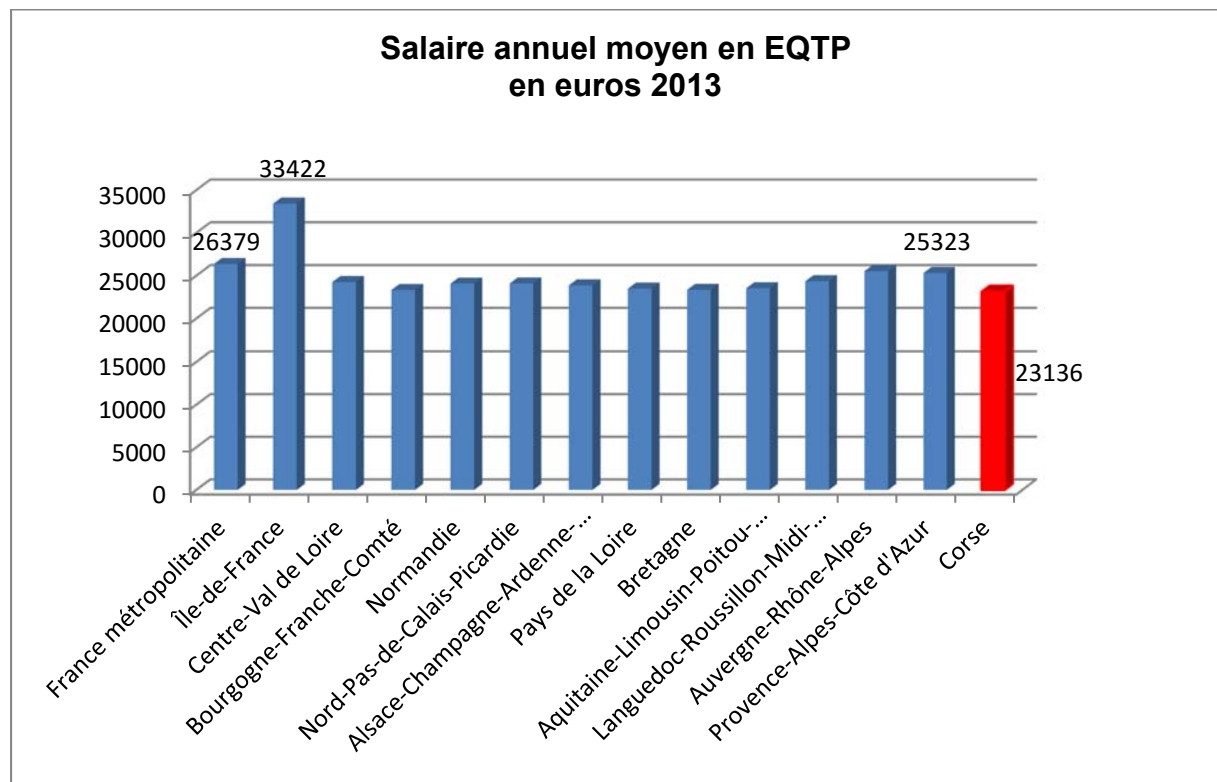
Après avoir enregistré une série de fortes baisses, les bourses mondiales se reprennent à partir du 22 novembre. L'augmentation des taux sur la dette américaine devrait contraindre la FED de reporter une fois de plus sa décision de relever ses taux directeurs. En Europe, la BCE s'inquiète des effets de l'appréciation de l'euro sur les exportations. Avec l'accumulation des mauvais résultats économiques au Royaume-Uni, en France et en Italie ainsi que l'augmentation des tensions sociales à la veille d'échéances politiques importantes, les taux des obligations des États périphériques mais aussi de la France commencent à vivement augmenter contraignant la BCE à multiplier ses rachats. En Allemagne, du fait de très mauvais sondages, Angela Merkel demande l'arrêt des taux négatifs qui pénalisent les retraités et demandent à ce que les États membres rétablissent au plus vite leurs finances publiques l'Allemagne ne pouvant plus payer pour tous les autres....

LE COIN DU GRAPHIQUE

L'Île-de-France, un monde salarial à part !

Il y a deux France pour les salaires, d'un côté l'Île-de-France et de l'autre « le reste » de la France. Les écarts entre les salaires des régions de province sont relativement faibles. A noter que c'est en Corse où le salaire moyen est le plus faible. Cette région se caractérise par la faible présence de l'industrie et par un nombre plus élevé que sur le continent de Très Petites Entreprises (TPE). Le travail à temps partiel y est également plus développé.

Les salaires parisiens sont plus élevés du fait de la concentration des sièges sociaux et des activités à forte valeur ajoutée (recherche, création, etc.). Par ailleurs, les salaires prennent en compte les surcoûts liés au logement. Le dernier facteur ne se répercute que faiblement dans des régions qui connaissent des prix de l'immobilier élevé (Côte d'Azur, cœur de métropoles comme Lyon ou la ville d'Ajaccio en Corse).



AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 25 septembre

Au **Japon**, sera connu **l'indice des prix des services aux entreprises** pour le mois de septembre.

Lundi 26 septembre

Au **Royaume-Uni**, sera publié **l'indice des prix des maisons Nationwide** du mois de septembre.

En **France**, il faudra suivre **le nombre de demandeurs d'emploi** pour le mois d'août.

En **Italie**, sera communiqué **le résultat des ventes de détail** du mois de juillet.

En **Allemagne**, il faudra suivre **les indices IFO « perspectives », « climat des affaires » et « estimation courante »** du mois de septembre.

En **Italie**, il faudra regarder **les résultats de la balance commerciale** du mois de juillet.

Aux **États-Unis**, seront communiquées **les ventes de maisons neuves** pour le mois d'août. Premier débat télévisé Donald Trump et Hilary Clinton.

Mardi 27 septembre

En **Italie**, il faudra regarder **les ventes industrielles** de juillet.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre **la publication de l'indice Redbook du 23 septembre**. Seront également publiés **l'indice des prix des maisons S&P Case-Shiller** de juillet, **l'indice PMI des services et l'indice PMI composite de Markit** pour le mois de septembre. Sera attendu **l'indice de confiance des consommateurs**. Enfin, il faudra regarder **l'indice manufacturier Fed de Richmond** du mois de septembre.

Mercredi 28 septembre

En **Allemagne**, il faudra regarder **l'enquête GfK sur la confiance des consommateurs** du mois d'octobre. Seront également publiés **les résultats du chômage** pour septembre.

En **France**, il faudra suivre **l'indice des prix à la consommation et l'enquête de conjoncture auprès des ménages** pour le mois de septembre. Sera également connu **le résultat de la construction de logements** pour le mois d'août.

En **Italie**, sera communiquée **la confiance des entreprises** pour le mois de septembre.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **les commandes de biens durables** pour le mois d'août.

Au **Japon**, seront communiqués **l'indice des prix** du mois d'août **et l'indice des prix de septembre pour la région de Tokyo**. Seront également publiés **les résultats de l'emploi, des ventes au détail et de la production industrielle ainsi que les dépenses des ménages** du mois d'août. Seront, par ailleurs, diffusées les **projections économiques de la Banque centrale**.

Jeudi 29 septembre

En **France**, sera attendu **le résultat des dépenses des ménages** du mois d'août.

En **France**, ouverture du **Mondial de l'Auto (jusqu'au 16 octobre)**.

Pour la **zone euro**, il faudra suivre **les indices sur le sentiment des services, sur la confiance des consommateurs, sur le climat des affaires, sur la confiance de l'industrie et sur le sentiment économique** pour le mois de septembre.

En **Allemagne**, il faudra regarder **l'indice des prix** du mois de septembre.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **le résultat affiné du PIB pour le 2^{ème} trimestre**. Seront également publiés **les résultats de la balance commerciale et les promesses de ventes des maisons** du mois d'août.

Vendredi 30 septembre

En **Chine**, il faudra suivre **les indices « PMI manufacturier » et des services**.

Aux **États-Unis**, sera attendu **le discours de la Présidente de la FED, Janet Yellen**.

Au **Japon**, seront publiés **les résultats des mises en chantier et des commandes de construction** du mois d'août.

En **Allemagne**, seront publiées **les ventes au détail** du mois d'août.

En **Italie**, il faudra regarder **le taux de chômage** du mois d'août. En juillet, il s'élevait à 11,4 %. Sera également publié **l'indice des prix** de septembre.

En **France**, sera connu **le montant de la dette au sens de Maastricht des administrations publiques** pour le 2^{ème} trimestre.

Au **Royaume-Uni**, une version affinée **des résultats du PIB du 2^{ème} trimestre** sera communiquée.

Pour la **zone euro**, **le taux de chômage** du mois d'août sera publié pour le mois d'août. En juillet, il était de 10,1 %. Il faudra également suivre **la publication du taux d'inflation** de septembre.

Aux **États-Unis**, seront communiquées **les dépenses des ménages** du mois d'août. En juillet, elles avaient augmenté de 0,3 %. Sur un an, la hausse était de 1,6 %. **L'indice des prix d'août** sera également publié. Il faudra également regarder **l'indice des directeurs d'achat (PMI) de Chicago et l'indice de confiance des consommateurs Reuters/Michigan** de septembre. Il sera utile de regarder **le décompte des forages pétroliers publié par US Baker-Hughes**.

Samedi 1^{er} octobre

En **Chine**, il faudra regarder **la publication des indices PMI**.

Fête nationale en Chine

En **France**, il faudra suivre la publication **des immatriculations de voitures neuves** pour le mois de septembre.

La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorello.fr

Pour tout contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorello.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorello.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Pays
Tél.: -----
E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC